



Révision du plu et exclusion de 5 terrains

Par **jeanluluc**, le **11/12/2009** à **12:20**

Bonjour, rnje fais appel à la communauté des internautes pour avoir un avis, un conseil...rn rnj'ai acheté une maison sur terrain en zone AU (à urbaniser) en toute connaissance de cause. La maison est insalubre et doit être rasée et reconstruite sauf que la construction en zone agricole n'est pas tolérée. L'élue à l'urbanisme de la mairie m'affirmait, à l'époque de l'achat, que la zone allait passer en zone constructible car un projet d'urbanisation est en cours depuis déjà plusieurs années. Aujourd'hui, le projet de PLU exclut 5 habitations dont la mienne de la révision de zone. Toute la zone passe UC sauf mon habitation et 4 voisins. rn rnJe ne suis pas très bon négociateur et pas au fait de la juridiction en ce domaine et j'ai donc accepté, dans un premier temps, les arguments de la mairie que je ne saurai retranscrire avec précisions. En gros, le principal point concerne l'infrastructure, les réseaux devant accueillir les futures habitations. Mais, pas d'inquiétude, nos terrains seront constructibles lorsque la zone sera entièrement équipée, c'est à dire dans... 10 ans ? 15 ans ?rn rnAvez-vous un conseil à me donner? Est-il acceptable qu'une zone de plusieurs centaines d'hectares passe constructible sauf 5 terrains. rn rnMerci de l'intérêt que vous avez d'ores et déjà porté à mon problème. rn rnCordialement. rn rnJeanluluc